



QUESTIONS D'ATTAC AUX CANDIDAT-E-S A L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La crise financière amène aujourd'hui l'Europe et le monde au bord du gouffre. Après l'explosion des dettes publiques dues au sauvetage de l'industrie financière et à la récession de 2009, les États ont été pris en otage par les marchés qui exigent des réductions drastiques des budgets sociaux. Il n'y a eu aucune tentative sérieuse du G20 ni de l'Union européenne pour désarmer la finance. La spéculation redouble contre les pays européens les plus fragiles, et les replâtrages successifs tentés par l'Union sont des échecs. Bien au-delà de la taxe sur les transactions financières - que nous sommes heureux de voir aussi unanimement soutenue, mais qui n'est toujours pas en place et ne saurait à elle seule répondre aux dramatiques enjeux actuels - il est indispensable d'avancer aujourd'hui des solutions nouvelles et audacieuses.

1. Régulation financière

Les marchés financiers sont aujourd'hui en train de s'effondrer, avec des conséquences potentiellement catastrophiques.

Si vous êtes élu-e à la présidence de la République, quelles mesures fortes défendrez-vous, au G20, dans l'Union, et lesquelles mettrez-vous en œuvre en France, pour réduire l'instabilité et le pouvoir de nuisance des acteurs financiers (banques, fonds de pension, fonds spéculatifs, agences de notation) ?

Que pensez-vous en particulier des mesures suivantes :

- l'interdiction définitive des mécanismes spéculatifs les plus dangereux (trading à haute fréquence, vente à découvert, spéculation sur les produits dérivés (CDS...), marchés de gré à gré...)
- l'instauration de contrôles sur les mouvements de capitaux
- le retrait de l'agrément aux institutions financières qui détiennent des filiales dans les paradis fiscaux et judiciaires
- la séparation entre banques de dépôt et banques d'investissement, le démantèlement des banques « trop grosses pour faire faillite »

2. Financement des urgences sociales et écologiques

L'Union européenne instaure de nouveaux mécanismes juridiques (semestre européen, règle d'or,

pacte euro +...) afin de contraindre les pays membres à l'austérité pour rassurer les créanciers et les agences de notation.

Si vous êtes élu-e, quelles mesures fortes défendrez-vous, au G20, dans l'Union, et lesquelles mettrez-vous en œuvre en France, pour restaurer les capacités budgétaires et d'endettement des États, afin de financer la transition écologique et les nécessaires créations d'emplois ?

En particulier, si vous prônez la mise en place d'« eurobonds » (obligations européennes), pour mutualiser une partie des dettes souveraines dans la zone euro, comment pensez-vous rendre ces titres attractifs pour les prêteurs sans leur garantir que des politiques budgétaires restrictives seront effectivement imposées aux peuples européens sous la tutelle d'une autorité indépendante des Parlements nationaux ?

Que pensez-vous plus précisément des mesures suivantes :

- l'arrêt du recours des États aux marchés financiers
- une réforme fiscale mettant fortement à contribution les catégories privilégiées et les grandes entreprises
- la réforme de la Banque centrale européenne et des Banques centrales nationales leur assignant pour objectifs nouveaux le développement de l'emploi et la conversion écologique
- la possibilité pour la BCE et les Banques centrales nationales de financer directement les États, au lieu de refinancer les banques pour qu'elles prêtent ensuite aux États à des taux bien supérieurs

3. Banques

Les banques françaises ont perdu plus de la moitié de leur valeur en Bourse au cours des derniers mois. Le défaut de la Grèce sur sa dette publique, aujourd'hui inévitable, pourrait achever de déstabiliser le système bancaire européen. La recapitalisation des banques par les pouvoirs publics semble inéluctable. Contrairement à ce qui s'est passé en 2008, la crise bancaire qui vient doit permettre la remise à plat du rôle et du fonctionnement des banques dans notre économie et dans nos sociétés.

Si vous êtes élu-e, quelles mesures fortes défendrez-vous, au G20, dans l'Union, et lesquelles mettrez-vous en œuvre en France, pour mettre le système bancaire au service du financement de l'économie réelle, c'est-à-dire des besoins sociaux et environnementaux ?

Que pensez-vous plus précisément des mesures suivantes :

- la nationalisation intégrale du capital des banques sous perfusion
- la mise en place d'un contrôle social et démocratique sur les banques publiques, par leur transformation en banques coopératives d'intérêt collectif (sur le principe de la SCIC, société coopérative d'intérêt collectif), avec une participation au Conseil d'administration de représentants des salariés, des usagers, des collectivités locales, des associations environnementales...
- l'instauration d'une politique du crédit différenciée selon les caractéristiques sociales et écologiques des projets à financer
- l'obligation pour les banques publiques de prendre en pension des titres de la dette publique française afin de contribuer aux investissements publics indispensables à la création d'emplois et à la transition écologique

4. Dette

La pression des agences de notation financière est l'occasion d'aggraver la remise en cause des droits sociaux (retraites, assurance-maladie, assurance-chômage, logement social ...), des services publics et des politiques environnementales. Les intérêts de la dette publique représentent désormais le deuxième poste du budget de l'État, juste après l'Éducation nationale, et sera bientôt le premier. Toutes les dépenses publiques sont soumises à une pression sans précédent. Toutes, sauf le service de la dette, qui n'est l'objet d'aucun débat démocratique.

Si vous êtes élu-e, comment ferez vous, au G20, dans l'Union et en France, pour que la dette publique, au lieu de servir de prétexte aux plans d'austérité, fasse l'objet d'un réel débat démocratique ?

En particulier, envisagez-vous:

- de demander aux services de l'État de répondre favorablement aux demandes d'information issues de la société civile concernant les origines de la dette publique et la répartition actuelle des titres entre catégories d'acteurs économiques
- de mettre en œuvre un processus d'audit pluraliste de la dette publique, avec la participation des services de l'État mais aussi d'experts indépendants et de citoyens, afin de déterminer si tout ou partie de cette dette est illégitime
- de s'appuyer sur les résultats de cet audit pour examiner les modalités d'une restructuration de la dette publique qui contribue à restaurer des marges de manoeuvre pour les finances publiques.

Comme dans les années 1930, la démocratie en Europe est aujourd'hui en danger. Il est décisif que le débat électoral se hisse à la hauteur de ces enjeux. Nous comptons sur votre contribution à la satisfaction de cette exigence citoyenne.